

Mentions d'information générale

Mise à jour : 19 février 2020

Dans le cadre de ses missions, l'Agence Française de l'Adoption met en œuvre des traitements informatisés ou non, qui peuvent comporter des données vous concernant.

Les informations traitées ne sont accessibles qu'à des agents de l'Agence Française de l'Adoption soumis au secret professionnel, ou à des destinataires déterminés, dans le respect des dispositions réglementaires. Elles sont conservées pendant les durées nécessaires à leur gestion et conforme aux dispositions en vigueur.

Ces traitements sont mis en œuvre sous la responsabilité de la directrice générale de l'Agence Française de l'Adoption. Les traitements font l'objet d'une information spécifique, détaillée dans les "Mentions spécifiques d'information".

Conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à leurs limitations. Le droit d'opposition s'applique, sauf à ce que l'Agence Française de l'Adoption justifie d'un motif légitime et impérieux comme un fondement légal obligeant leurs traitements.

Ces droits sont pris en compte sur demande écrite adressée à la directrice générale ou au délégué à la protection des données de l'Agence Française de l'Adoption (dpo@agence-adoption.fr).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles :

Commission nationale informatique et libertés – Cnil
TSA – 80715
75 334 Paris Cedex 07